



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2021286-0001

Signé par

Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir

le 13 octobre 2021

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir
DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de la Légalité et des Elections**

Arrêté préfectoral portant actualisation de la composition de la commission départementale de la coopération intercommunale en Eure-et-Loir (CDCI)



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture / Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau de la légalité et des élections**

**Arrêté préfectoral portant actualisation de la composition de la commission départementale de la coopération intercommunale en Eure-et-Loir
(CDCI)**

**Le Préfet d'Eure-et-Loir,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-42 à L.5211-45 et R.5211-19 à R.5211-40 ;

Vu la loi n°2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination ;

Vu le décret n° 2011-122 du 28 janvier 2011 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale de la coopération intercommunale ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Eure-et-Loir n° 59/2021 du 20 septembre 2021 portant délégation de signature au profit de Monsieur Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2021088-0001 du 29 mars 2021 portant actualisation de la composition de la commission de la coopération intercommunale (CDCI) ;

Vu la délibération n° 4-10 du 16 juillet 2021 du conseil départemental d'Eure-et-Loir désignant ses représentants titulaires et suppléants au sein de la CDCI ;

Vu la délibération n° 21.06.01.76 du 28 septembre 2021 du conseil régional Centre-Val de Loire désignant ses représentants titulaires au sein de la CDCI ;

ARRETE

Article 1er : La désignation des représentants des collèges des communes, des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, des syndicats mixtes et des syndicats intercommunaux au sein de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) est arrêtée ainsi qu'il suit :

Collège n° 1 : Représentants des communes dont la population est inférieure à la moyenne départementale (1215 hab.)

8 membres titulaires

- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| 1- Mme Michèle CAT | Maire de Saint-Eman |
| 2- M. Mickaël TACHAT | Maire de Mittainvilliers-Vérigny |
| 3- M. Max VAN DER STICHELE | Maire de Ver-lès-Chartres |
| 4- M. Bernard GOUIN | Maire de Flacey |

- | | |
|---------------------------|---------------------------------|
| 5- M. Alain BELLAMY | Maire de Clévilliers |
| 6- M. Dominique PETILLON | Maire de Houville-la-Branche |
| 7- M. Pascal LECLAIR | Maire de Nogent-sur-Eure |
| 8- M. Jean-Michel CERCEAU | Maire de Saint-Victor-de-Buthon |

4 membres supplémentaires

- | | |
|-----------------------------|-----------------------|
| 1- M. John BILLARD | Maire du Favril |
| 2- Mme Marie-Laure RENVOIZÉ | Maire de Logron |
| 3- M. Didier SIMO | Maire du Mesnil-Simon |
| 4- M. Marc LANGÉ | Maire de Lumeau |

Collège n° 2 : Représentants des cinq communes les plus peuplées

6 membres titulaires

- | | |
|------------------------------|------------------------------------|
| 1- Mme Elisabeth FROMONT | Adjointe au maire de Chartres |
| 2- M. Pierre-Frédéric BILLET | Maire de Dreux |
| 3- M. Florent GAUTHIER | Maire de Lucé |
| 4- M. Pascal BEAUVILLAIN | Conseiller municipal de Châteaudun |
| 5- M. Damien STEPHO | Maire de Vernouillet |
| 6- M. Guillaume BONNET | Adjoint au maire de Chartres |

3 membres supplémentaires

- | | |
|-------------------------|----------------------------------|
| 1- Mme Josette PHILIPPE | Adjointe au maire de Dreux |
| 2- Mme Florence BRIAND | Adjointe au maire de Châteaudun |
| 3- Mme Sabrina VIGNY | Adjointe au maire de Vernouillet |

Collège n° 3 : Représentants des communes dont la population est supérieure à la moyenne départementale (1215 habitants)

7 membres titulaires

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| 1- M. Christian PAUL-LOUBIÈRE | Maire de Jouy |
| 2- M. Hervé BUISSON | Maire de Courville-sur-Eure |
| 3- M. Martial LOCHON | Maire de Bailleau-le-Pin |
| 4- M. Etienne ROUAULT | Maire de Champhol |
| 5- M. Stéphane COURPOTIN | Maire d'Arcisses |
| 6- M. Emmanuel SAUTEUR | Conseiller municipal d'Épernon |
| 7- Mme Annick LHERMITTE | Maire de Dammarie |

4 membres supplémentaires

- | | |
|------------------------|------------------------------|
| 1- M. Eric JUBERT | Adjoint au maire de Bonneval |
| 2- Mme Alette LE BIHAN | Maire d'Anet |
| 3- M. Eric GIRONDEAU | Maire d'Authon-du-Perche |
| 4- M. Loïc BARBIER | Maire de Brezolles |

Collège n° 4 : Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre

13 membres titulaires

1- M. Benoit PELLEGRIN	Président de la CC Cœur de Beauce
2- M. Xavier NICOLAS	Président de la CC des Forêts du Perche
3- M. Jean-Pierre GORGES	Président de la CA Chartres Métropole
4- Mme Karine DORANGE	Vice-présidente de la CA Chartres Métropole
5- M. Joël BILLARD	Président de la CC du Bonnevalais
6- M. Gérard SOURISSEAU	Président de la CA du Pays de Dreux
7- M. Marc GUERRINI	Vice-président de la CC Cœur de Beauce
8- M. Harold HUWART	Président de la CC du Perche
9- M. Philippe SCHMIT	Président de la CC Entre Beauce et Perche
10- M. Fabien VERDIER	Président de la CC du Grand Châteaudun
11- M. Jean-Yves PANAIIS	Vice-président de la CC du Grand Châteaudun
12- M. Eric GÉRARD	Président de la CC Terres de Perche
13- M. Stéphane LEMOINE	Président de la CC des Portes Euréliennes d'Ile-de-France

6 membres supplémentaires

1- M. Bernard PUYENCHET	Vice-président de la CC Entre Beauce et Perche
2- M. Didier GARNIER	Vice-président de la CA Chartres Métropole
3- M. Patrick RIEHL	Vice-président de la CA du Pays de Dreux
4- M. Jérémie CRABBE	Vice-président de la CC du Perche
5- M. Laurent LECLERCQ	Vice-président de la CC Cœur de Beauce
6- M. Bruno JEROME	Vice-président de la CC Terres de Perche

Collège n° 5 : Représentants des syndicats mixtes et des syndicats de communes

2 membres titulaires

1- M. Jérôme DEPONDT	Président du syndicat intercommunal d'énergies d'Eure-et-Loir et des Yvelines
2- M. Gérard BESNARD	Président du SIVOS de Morancez-Gellainville

1 membre supplémentaire

1- M. Damien BOUTICOURT	Membre du SIRP de Dangers - Mittainvillers-Vérigny
-------------------------	--

Représentants du Conseil Départemental

4 membres titulaires

- 1- M. Christophe LE DORVEN
- 2- Mme Christelle MINARD
- 3- Mme Annie CAMUEL
- 4- M. Rémi MARTIAL

2 membres suppléants

- 1- Mme Stéphanie COUTEL
- 2- Mme Isabelle VINCENT

Représentant du Conseil Régional

2 membres titulaires

- 1- Mme Sylviane BOËNS
- 2- Mme Estelle COCHARD

Sont associés aux travaux de la commission départementale de coopération intercommunale les parlementaires non membres au titre de leur mandat local et sans voix délibérative :

- 1- M. Guillaume KASBARIAN Député
- 1- Mme Chantal DESEYNE Sénatrice
- 2- M. Daniel GUERET Sénateur

Article 2 : L'arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2021088-0001 du 29 mars 2021 portant actualisation de la composition de la commission de la coopération intercommunale (CDCI) est abrogé.

Article 3 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture, et qui sera notifié à chacun des membres de la CDCI.

Fait à Chartres, le **13 OCT. 2021**

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général


Adrien BAYLE